

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-001

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 46

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 1.2

ADMINISTRATION GENERALE – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 décembre 2024

M. le Président demande s'il y a des remarques sur le PV du dernier Conseil Communautaire.

En l'absence de remarque,

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH				

● Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-001-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI	Pouvoir à Mme ECKENFELDER	•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER	Absente			
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-001-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

56	Fernand WILLMANN		e		
57	Jacky WOLFARTH		e		
58	Florence ZEYSSOLFF		e		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-001-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-002

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 09
Nombre de conseillers présents : 46

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 1.3

ADMINISTRATION GENERALE – Communication des décisions prises sur le fondement des délégations données par le Conseil Communautaire au Président

Information sur les marchés à procédure adaptée 2024 et les avenants signés par le Président :

Objet du marché	N° LOT	Intitulé du lot	Titulaire	Date notification	Montant H. T	Avenants H. T
Prestations de confection et de livraison de repas en liaison froide à destination des établissements d'accueil de jeunes enfants			API Cuisiniers d'Alsace	06/01/2024	89 999,00 €	
Construction d'un périscolaire en bâtiments modulaires sur le site de l'Ecole Rohan à Benfeld	1	Bâtiment et préau	DE VINCI CONCEPTS MODULAIRES SAS	22/02/2024	1 220 000,00 €	4 548,54 €
Construction d'un périscolaire en bâtiments modulaires sur le site de l'Ecole Rohan à Benfeld	2	Aménagement extérieur	DE VINCI CONCEPTS MODULAIRES SAS	22/02/2024	64 900,00 €	
Achat de livres non scolaires pour les médiathèques de la CCCE	1	Livres adultes	DECITRE	22/02/2024	100 000,00 €	
Achat de livres non scolaires pour les médiathèques de la CCCE	2	Livres jeunesse	DECITRE	22/02/2024	60 000,00 €	

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-002-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Achat de livres non scolaires pour les médiathèques de la CCCE	3	BD Mangas	ALIZE SFL	22/02/2024	40 000,00 €	
Construction d'une maison de l'enfance à Witternheim - suite à procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général	1	TERRASSEMENT - AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS	ETS SPIESS	26/02/2024	182 000,00 €	
Construction d'une maison de l'enfance à Witternheim - suite à procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général	2	FONDACTIONS	CONSTRUCTION JEAN CLAUDE KEMPF ET FILS SAS	26/02/2024	90 785,00 €	8 781,45 €
Construction d'une maison de l'enfance à Witternheim - suite à procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général	3	MACRO LOT - BAT MODULAIRE	DE VINCI CONCEPTS MODULAIRES SAS	29/02/2024	2 820 483,00 €	
Construction d'une maison de l'enfance à Witternheim - suite à procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général	4	ASSAINISSEMENT - RESEAUX EXTERIEURS	ETS SPIESS	26/02/2024	96 000,00 €	
Assistance technique à l'établissement des menus pour les structures de la petite enfance et livraison de repas sous forme de denrées brutes à caractère de DD			API RESTAURATION	08/04/2024	350 000,00 €	4 050,00 €
Création d'une médiathèque intercommunale et d'un pôle multilingue à Gerstheim : lot mobilier pour la médiathèque			IDM	03/05/2024	103 876,08 €	
Location de 8 bâtiments modulaires pour le périscolaire à l'école Château d'eau à Erstein			ALGECO	10/06/2024	78 899,59 €	
Mobilier médiathèque Rhinau			IDM	25/06/2024	135 281,61 €	
MOE construction périscolaire modulaire site école Château d'eau à Erstein			LOCUS ARCHITECTES	23/07/2024	149 600,00 €	6 271,48 €
Transport à la demande			AIT TRANSPORT	02/09/2024	220 000,00 €	

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-002-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Travaux de création d'une piste cyclable Obenheim / Gerstheim			VOGEL TP	13/09/2024	187 568,95 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	1	GROS OEUVRE TERRASSEMENT	WIMMER	24/09/2024	162 000,00 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	2	CHARPENTE MURS OSSATURE BOIS	ARKEDIA	23/09/2024	169 511,36 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	3	COUVERTURE ETANCHEITE PHOTOVOLTAIQUE	BILZ	23/09/2024	94 632,52 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	4	BARDAGE ITE	ADER	23/09/2024	67 036,60 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	5	MN EXTERIEURE BOIS PROTECTION SOLAIRE	VOB	09/10/2024	90 416,60 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	6	SERRURERIE	METALEST	23/09/2024	32 849,00€	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	7	PLATRERIE CLOISONS DOUBLAGES FX PLAFONDS	REATECH	24/09/2024	78 000,00 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	8	MN INTERIEURE BOIS MOBILIER	STUTZMANN	23/09/2024	95 070,24 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	9	CARRELAGE SOLS ET MURS CHAPE	CDRE	30/09/2024	33 368,37 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	12	ELECTRICITE COURANT FORT FAIBLE	HIRTZEL ARBOGAST	23/09/2024	80 000,00 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	13	CHAUFFAGE VENTILATION	HIRTZEL ARBOGAST	23/09/2024	178 000,00 €	

Construction d'un périscolaire à Hipsheim	14	INSTALLATIONS SANITAIRES	HIRTZEL ARBOGAST	23/09/2024	66 000,00 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	15	EQUIPEMENT DE CUISINE	ANDRE	10/10/2024	83 683,00 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	16	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	GIAMBERINI	23/09/2024	99 040,50 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	17	NETTOYAGE	ACM NETTOYAGE	23/09/2024	1 572,08 €	
Construction d'un périscolaire à Hipsheim	18	RESEAUX EXTERIEURS	BEYER	23/09/2024	43 318,88 €	9 978,00 €



Pour Extrait conforme
 Fait à BENFELD, le 03/03/2025
 Le Président,
 Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
 067-200067924-20250306-2025-002-DE
 Date de télétransmission : 06/03/2025
 Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-003

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 09
Nombre de conseillers présents : 46

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 1.4

ADMINISTRATION GENERALE – Installation de deux nouveaux Conseillers Communautaires (information)

Le Président expose qu'à l'issue du scrutin ouvert à l'occasion des élections municipales partielles intégrales qui se sont déroulées le dimanche 26 janvier 2025, ont été élus Conseillers Municipaux et Conseillers Communautaires, à l'issue du scrutin du premier et unique tour :

- Monsieur Rémy SCHENK
- Madame Florence ZEYSSOLFF

Le Conseil Communautaire

EST INFORME de l'installation de Monsieur Rémy SCHENK et Madame Florence ZEYSSOLFF en qualité de Conseillers Communautaires représentant la Commune d'Obenheim.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-003-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-004

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 09
Nombre de conseillers présents : 46

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 1.5

ADMINISTRATION GENERALE- Election d'un Vice-Président

M. le Président expose que suite aux élections municipales partielles intégrales à Obenheim, il convient d'élire le poste de Vice-Président devenu vacant.

M. le Président propose de maintenir le 10^{ème} rang de ce poste.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la vacance du poste de 10^{ème} Vice-Président suite aux élections municipales qui se sont déroulées à Obenheim le 26 janvier 2025,

Considérant que le Conseil Communautaire peut décider que le Vice-Président nouvellement élu conserve le même rang que le précédent,

DECIDE de maintenir le 10^{ème} rang de Vice-Président pour la présente élection.

M. le Président propose M. Rémy SCHENK au poste de Vice-Président, poste qu'il occupait précédemment en charge de l'enfance.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-004-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

M. le Président demande s'il y a un ou plusieurs autres candidats.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Monsieur le Président procède au vote.

- a. Nombre de votants : 55
- b. Nombre de suffrages déclarés blancs : 00
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 00
- d. Nombre de suffrages exprimés : 55
- e. Majorité absolue : 28

Nom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Rémy SCHENK	55	Cinquante cinq

Proclamation de l'élection du 10^{ème} Vice-Président :

M. Rémy SCHENK a été proclamé élu 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote (maintien du 10^{ème} rang) :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		●		
2	Françoise BETZ		●		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	●		
4	Caroline BRAUN		●		
5	Philippe BRAUN		●		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	●		
7	Jean-Jacques BREITEL		●		
8	Christophe BREYSACH		●		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	●		
10	Céline CONTAL		●		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		●		
13	Caroline ECKENFELDER		●		
14	René EGGERMANN		●		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	●		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-004-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI	Pouvoir de M. FORGIARINI	•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOFF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER	Absente			
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-004-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-005

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 09
Nombre de conseillers présents : 46

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 1.6

ADMINISTRATION GENERALE- Désignation d'un représentant d'Obenheim au SDEA

Suite aux élections municipales du 26 janvier 2025 concernant la Commune de Obenheim, il est proposé de désigner un nouveau représentant de la Communauté de Communes pour la Commune de Obenheim.

La composition est **actuellement** celle détaillée dans le tableau ci-dessous :

 SDEA Assainissement, GEPU et Grand Cycle de l'eau		33 délégués	1 par commune 2 pour Benfeld 2 pour Gerstheim Et 4 pour Erstein
1. Jacky WOLFARTH (Ben) 2. François LARDINAIS (Ben) 3. Patrick GIRARD (Bol) 4. Eric KLETHI (Boo) 5. Estelle BRONN (Dau) 6. Arnaud HUSSELSTEIN (Die) 7. Marc WARIN (Ers) 8. Nathalie LE BIAVANT (Ers) 9. Patrick FUHRO (Ers) 10. François MICUCCI (Ers) 11. Pascal RUMBERGER (Fri) 12. Sébastien SCHUEBER (Ger)	13. Julien KOEGLER (Ger) 14. Antoine KRETZ (Her) 15. Nicolas NIEDERGANG (Hin) 16. Jean-Paul HEILBRONN (Hip) 17. Annette WAGNER (Hut) 18. Grégory GILGENMANN (Ich) 19. Bruno BARTHELME (Ker) 20. Guillaume FORGIARINI (Kog) 21. Pierre GIRARDEAU (Lim) 22. Laurent JEHL (Mat) 23. Isabelle COUSIN (Nor) 24. Bruno HEILBRONN (Obe)	25. Christophe BREYSACH (Ost) 26. Vincent JAEGLI (Rhi) 27. Daniel KOEHLER (Ros) 28. Denis SCHULTZ 29. Jean-Jacques STADELWIESER (Sch) 30. Frédéric DROMSON (Ser) 31. Hubert STRUB (Utt) 32. Franck WISSENMEYER (Wes) 33. Stephan GROSHENS (Wit)	
1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Amont		1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Aval	
Denis SCHULTZ		Grégory GILGENMANN	

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-005-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Vu les statuts du SDEA,

Vu la délibération n°2020-75 désignant les représentants de la Communauté de Communes au SDEA,

DESIGNE M. Firmin DONNER représentant au titre de l'assainissement, du Grand Cycle de l'Eau et de la Gestion des Eaux de Pluies Urbaines pour la Commune de Obenheim.

PREND EN COMPTE cette désignation dans le tableau ci-dessous :

 SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle	SDEA Assainissement, GEPU et Grand Cycle de l'eau	33 délégués	1 par commune 2 pour Benfeld 2 pour Gerstheim Et 4 pour Erstein
1. Jacky WOLFARTH (Ben) 2. François LARDINAIS (Ben) 3. Patrick GIRARD (Bol) 4. Eric KLETHI (Boo) 5. Estelle BRONN (Dau) 6. Arnaud HUSSELSTEIN (Die) 7. Marc WARIN (Ers) 8. Nathalie LE BIAVANT (Ers) 9. Patrick FUHRO (Ers) 10. François MICUCCI (Ers) 11. Pascal RUMBERGER (Fri) 12. Sébastien SCHUEBER (Ger)	13. Julien KOEGLER (Ger) 14. Antoine KRETZ (Her) 15. Nicolas NIEDERGANG (Hin) 16. Jean-Paul HEILBRONN (Hip) 17. Annette WAGNER (Hut) 18. Grégory GILGENMANN (Ich) 19. Bruno BARTHELME (Ker) 20. Guillaume FORGIARINI (Kog) 21. Pierre GIRARDEAU (Lim) 22. Laurent JEHL (Mat) 23. Isabelle COUSIN (Nor) 24. Firmin DONNER (Obe)	25. Christophe BREYSACH (Ost) 26. Vincent JAEGLI (Rhi) 27. Daniel KOEHLER (Ros) 28. Denis SCHULTZ 29. Jean-Jacques STADELWIESER (Sch) 30. Frédéric DROMSON (Ser) 31. Hubert STRUB (Utt) 32. Franck WISSENMEYER (Wes) 33. Stephan GROSHENS (Wit)	
1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Amont	1 Conseiller territorial Grand Cycle de l'eau Territoire bassin versant III Aval		
Denis SCHULTZ	Grégory GILGENMANN		



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-005-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER	Pouvoir de M. FORGIARINI	•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI	Absent excusé	•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOFF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-005-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER	Absente			
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-006

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 13
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 47

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 2

ADMINISTRATION GENERALE- Présentation du rapport des actions entreprises à la suite des observations définitives de la chambre régionale des comptes pour les années 2017 à 2022

M. le Président expose que l'article L.243-9 du Code des juridictions financières prévoit que « dans une délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués. Cette synthèse est présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmet cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L.143-9 ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

OÙ l'exposé de M. le Président,

Vu la présentation par M. le Président dudit rapport annexé à la présente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.243-9 du Code des juridictions financières

Vu la délibération du 21 février 2024 portant présentation du rapport d'observations définitives de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein réalisé par la chambre régionale des comptes au titre des exercices 2017 à 2022,

PREND ACTE du rapport des actions entreprises à la suite des observations définitives de la CRC pour les exercices 2017 à 2022.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-006-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-007

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 3

RESSOURCES HUMAINES - Création de postes

M. DINTRICH expose qu'il est proposé la création des postes ci-dessous en raison de réussite aux concours, recrutements suite à des ouvertures de structures, avancements de grade prévisionnels, transformations pour se conformer à situation administrative des agents recrutés sur des emplois vacants et de déprécarisation.

SERVICE	FONCTION	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Multi-accueil	Auxiliaire puéricultrice	Auxiliaire puéricultrice	35h00	Réussite concours	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Multi-accueil	Educateur de Jeunes Enfant	Educateur de Jeunes Enfant	35h00	Recrutement ouverture structure	CCCE	1 ^{er} mars 2025

SERVICE	FONCTION	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Multi-accueil Boofzheim	Cuisinier	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	35h00	Réussite concours	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Structure périscolaire	Directrice	Adjoint d'animation	35h00	Recrutement ouverture structure	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Structure périscolaire	Animatrice périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Recrutement ouverture structure	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	35h00	Recrutement ouverture structure	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Multi-accueil	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Recrutement ouverture structure	CCCE	1 ^{er} mars 2025

GRADE	Nombre de poste	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Attaché principal	1	Avancement de grade	Ville d'Erstein	1 ^{er} mars 2025
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	Avancement de grade	Ville d'Erstein	1 ^{er} mars 2025
Brigadier Chef Principal	1	Avancement de grade	Ville d'Erstein	1 ^{er} mars 2025
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	4	Avancement de grade	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	Avancement de grade	CCCE	1 ^{er} mars 2025

SERVICE	FONCTION	GRADE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction des Services Techniques et Développement Durable – Centre Technique Municipal	Agent de salubrité	Adjoint technique	35h00	Déprécarisation/création	Ville d'Erstein	1 ^{er} mars 2025
Direction des Services Techniques et Développement Durable – Centre Technique Municipal	Assistante administrative	Adjoint administratif	35h00	Déprécarisation/création	Ville d'Erstein	1 ^{er} mars 2025

SERVICE	Lieu d'affectation	FONCTION	POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE	DHS	MOTIF	BUDGET	Date d'effet
Direction des Sports et Vie associative	Centre Aquatique Intercommunal	Agent d'entretien	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	35h00	Transformation en vue d'un recrutement suite départ agent	CCCE	1 ^{er} mars 2025
Direction des Affaires Culturelles	Direction des Affaires Culturelles	Chargée d'accueil de billetterie et de scolaire	Rédacteur	Adjoint administratif	35h00	Transformation suite à recrutement	CCCE	1 ^{er} mars 2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Mme Audrey FRINDEL)

OUÏ l'exposé de M. DINTRICH,

Vu l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

AUTORISE la création des postes visés dans le tableau ci-dessus,

FIXE la date de création desdits postes au 1^{er} mars 2025,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL				•
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		

43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			55	0	01
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-008

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 4

RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste de vacataire

M. DINTRICH expose qu'à l'occasion de l'organisation des événements au sein de l'Etappenstall situé à Erstein, il est proposé de recruter un chargé d'accueil et de médiation.

La période d'intervention est la suivante : du 24 janvier au 25 mai 2025 à raison d'un forfait de 62h00 avec une présence d'un tiers temps sur les dimanches et lors des vernissages.

Mme Florence SCHWARTZ quitte la séance.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
moins une abstention (Mme Audrey FRINDEL)**

Mme Florence SCHWARTZ ne prend pas part au vote.

OUI l'exposé de M. DINTRICH,

Considérant le besoin d'une personne assurant l'accueil et la médiation lors des événements culturels au sein de l'Etappenstall,

CREE le poste de vacataire décrit ci-dessus,

FIXE la période d'intervention du 24 janvier au 25 mai 2025 à raison de 62h00,

INSCRIT les crédits correspondants au budget,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer le contrat et tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL				•
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAegli		•		
30	Steve JECKO	Absent			

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-008-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ	<i>Ne prend pas part au vote</i>			
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			54	0	01
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-009

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – Adoption d'un avenant n°1 à la convention de mutualisation du personnel avec la commune d'Erstein

M. DINTRICH expose que la convention adoptée lors du conseil communautaire du 21 février 2024 et du conseil municipal du 11 mars 2024 précise en son article 12 que la répartition des quotes-parts des agents concernés entre la Commune et la Communauté de Communes est mentionnée dans les annexes 4 (part de la masse salariale des agents issus de la Commune exerçant des missions pour la Communauté de Communes) et 5 (part de la masse salariale des agents issus de la Communauté de Communes exerçant des missions pour le compte de la Commune). Il a été constaté une évolution des missions de ces agents conduisant à une modification des pourcentages des quotes-parts. Il est donc nécessaire de modifier cette répartition pour l'année 2025 par un avenant n°1 portant modification des annexes 4 et 5 ci-jointes. Le présent avenant sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

moins une abstention (Mme Audrey FRINDEL)

OUI l'exposé de M. DINTRICH,

Vu l'article L.5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 21 février 2024 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein portant actualisation de la convention de mutualisation des services communs et des moyens avec la Commune d'Erstein,

Vu la délibération en date du 11 mars 2024 de la Commune d'Erstein portant actualisation de la convention de mutualisation des services communs et des moyens avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein,

Vu les annexes 4 et 5 de ladite convention précisant les quotes-parts exprimées en pourcentage d'intervention des agents mutualisés entre les deux entités,

Considérant l'évolution du fonctionnement des services et en conséquence l'évolution de la répartition des tâches des agents mutualisés entre les deux entités pour 2025,

ADOpte l'avenant n°1 modifiant les annexes 4 et 5 de la convention de mutualisation de service et de moyens communs actualisée telle que transmise en annexe à compter du 1er janvier 2025,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 susvisé et tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL				•
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		

20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOFF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		

TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	55	0	01
	Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-010

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 6

MOBILITES – Adoption de la convention « Défi J'y vais ! » 2025 avec Initiatives Durables

Mme HORNY-GONIER expose que le défi « J'y vais ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables. L'enjeu est de diminuer l'empreinte carbone des déplacements et d'améliorer la qualité de l'air. Le défi est organisé à l'échelle du Grand Est et est coordonné par l'association INITIATIVES DURABLES et l'ADEME. Ce projet s'inscrit dans les démarches du PCAET de la CCCE.

Jusqu'à présent, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'associait avec le PETR Sélestat-Alsace-Centrale dans la mise en place, l'organisation et l'animation du défi « J'y vais » dans une coordination collégiale. Au vu de la proportion des structures participantes de notre territoire en 2024 (10 écoles, 2 collèges, 2 lycées et 5 entreprises), il est proposé que le défi soit porté par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein en propre sur le périmètre de son territoire, afin d'améliorer la visibilité de l'évènement.

La contribution financière aux frais mutualisés est fixée à 1 000€ pour les Communautés de Communes participantes.

33% de la contribution du territoire est allouée à l'achat de goodies à distribuer aux participants du défi. A titre comparatif, en 2024, les récompenses complémentaires (sacs réfléchissants à tous les élèves des écoles participantes et animations vélos aux 3 premières écoles lauréates du territoire) se sont élevées à 2 350€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme HORNY-GONIER,

Vu la délibération n°2024-040 approuvant la version finale du PCAET ;

Considérant l'objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements en favorisant les mobilités durables,

ADOpte la convention « Défi j'y vais » pour l'année 2025 avec l'association Initiatives Durables,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention de partenariat pour 2025 avec l'association Initiatives Durables ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-010-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-011

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 7

ENERGIES – Adoption d'un avenant n°1 à la convention d'accompagnement des communes de la CCCE au développement de projets photovoltaïques

Mme HORNY-GONIER rappelle qu'Alter Alsace Energies accompagne la Communauté de Communes du Canton d'Erstein dans le développement de projets photovoltaïques en autoconsommation collective.

Suite à la réalisation de la phase 1 de l'accompagnement, le présent avenant propose une nouvelle grille tarifaire à la baisse pour l'accompagnement en Phase 2 : Phase de structuration.

Coût* pour l'étude d'un site de production en ACC	Coût
0 à 7 consommateurs	800 €
8 à 15 consommateurs	1 000 €
Plus de 15 consommateurs	1 250 €
Coût par site de production supplémentaire étudié	250 €

**Net de taxe*

Ces propositions tarifaires intègrent la possibilité de se rendre plusieurs fois en commune pour échanger avec les élus du projet. Si le générateur n'a besoin que d'une seule réunion de restitution en commune pour finaliser l'accompagnement en phase 2, le temps humain non consommé ne sera pas facturé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUÏ l'exposé de Mme HORNY-GONIER,

Vu l'avenant n°1 à la convention susvisée,

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-011-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

APPROUVE l'avenant n°1 de la convention d'accompagnement entre la Communauté de Communes et Alter Alsace Energies susvisé,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant de la convention ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-011-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-012

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 8

ENERGIES – Adoption de la convention de refacturation pour l'étude d'autoconsommation collective à Gerstheim

Mme HORNY-GONIER rappelle l'accompagnement par Alter Alsace Energies (AAE) :

- 1^{ère} phase d'émergence : 3 ateliers de formation (technique, juridique, économique) de mai à mai 2023, à destination des élus pour monter en compétence sur le sujet des projets photovoltaïques en autoconsommation collective.
- 2^{ème} phase de structuration et 3^{ème} phase de suivi : AAE accompagne les communes volontaires pour les aider à mieux définir et monter leur projet photovoltaïque en autoconsommation collective.
- Il est entendu que la **Communauté de Communes du Canton d'Erstein prend en charge la moitié de la prestation d'accompagnement** (phases 2 et 3) de la Commune.
- Ainsi, la CCCE prendra en charge l'accompagnement par Alter Alsace Energie dans le cadre de la convention passée entre les deux parties, **puis refacturera 50% des coûts de l'accompagnement à la commune à chaque fin de phase.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme HORNY-GONIER,

Vu la convention de refacturation pour l'étude d'autoconsommation collective à Gerstheim,

ADOpte la convention de refacturation entre la Communauté de Communes et la Commune de Gerstheim,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306/2025-012-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		

• Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-012-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-013

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 9

ENERGIES – Adoption de la convention de refacturation pour l'étude d'autoconsommation collective à Friesenheim

Mme HORNY-GONIER rappelle l'accompagnement par Alter Alsace Energies (AAE) :

- 1^{ère} phase d'émergence : 3 ateliers de formation (technique, juridique, économique) de mai à mai 2023, à destination des élus pour monter en compétence sur le sujet des projets photovoltaïques en autoconsommation collective.
- 2^{ème} phase de structuration et 3^{ème} phase de suivi : AAE accompagne les communes volontaires pour les aider à mieux définir et monter leur projet photovoltaïque en autoconsommation collective.
- Il est entendu que la **Communauté de Communes du Canton d'Erstein prend en charge la moitié de la prestation d'accompagnement** (phases 2 et 3) de la Commune.
- Ainsi, la CCCE prendra en charge l'accompagnement par Alter Alsace Energie dans le cadre de la convention passée entre les deux parties, **puis refacturera 50% des coûts de l'accompagnement à la commune à chaque fin de phase.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de Mme HORNY-GONIER,

Vu la convention de refacturation pour l'étude d'autoconsommation collective à Friesenheim,

ADOpte la convention de refacturation entre la Communauté de Communes et la Commune de Friesenheim.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306/2025-013-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		

• Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-013-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-014

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 10

HABITAT – Versement des subventions dossiers « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel » et « Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial »

M. JEHL fait un rappel des différents dispositifs avant d'exposer les différents dossiers

Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial

Pour mémoire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a signé en 2019 une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace (C.E.A.) pour la mise en œuvre du dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce dispositif d'aide est destiné aux propriétaires privés, aux bailleurs, aux communes, aux EPCI et aux associations dans le cadre de la réhabilitation de leur bâti. Cette prise en charge financière et technique est coordonnée entre la CEA, le CAUE et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Le taux de participation financière est de 32,67 % de la subvention de la CEA, soit 3 266,67 euros sur une subvention maximale du département de 10 000 € par logement.

Dossier 1 : Maison sise 132 Place du 26 Novembre 67150 HINDISHEIM

Propriétaire : M. Gauthier SCHNEE (132 Place du 26 Novembre à HINDISHEIM)

Rénovation d'une maison d'avant 1948 : Réfection de la charpente, réfection de la couverture et isolation intérieure (1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 28 763,32 €

Montant attribué par la CeA : 5 000 €

Montant subvention CCCE (32,67% de la CeA) : 1 633,50 €

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-014-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1.633,50 euros à M. Gauthier SCHNEE sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial ».

Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Maison Alsacienne du XXI^e siècle, la Collectivité européenne d'Alsace a lancé, au 1^{er} janvier 2024, le Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel.

L'engagement de la Communauté de Communes à la démarche de la Collectivité européenne d'Alsace permet un soutien plus fort des projets sur le territoire intercommunal.

L'adhésion de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein à la démarche de cofinancement des projets sur son territoire porte le plafond de subvention à 30 000 €, voire à 40 000 € pour les projets se situant dans une commune ayant mis en œuvre une étude d'identification du patrimoine respectant le cahier des charges fourni par la CeA.

En continuité du dispositif « Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial », la Communauté de Communes du Canton d'Erstein bénéficie d'une enveloppe de 170 000€ à l'année pour les aides de rénovation de l'habitat.

Notre cofinancement des projets est basé sur un pourcentage en fonction de notre taux modulé. Le taux modulé de la CCCE est de 23%, notre participation sera *a minima* de 10% de la subvention attribuée par la CEA (= pour un plafond à 30 000€, la participation de la CCCE sera de 3 000€).

Dossier 1 : Maison sise 1 rue Weiss 67860 BOOFZHEIM

Propriétaire : M. Mickael RAPP (1 rue Weiss à BOOFZHEIM)

Rénovation d'une maison alsacienne de 1701 : Remplacement des fenêtres au 1^{er} et 2^{ème} étage par des fenêtres en bois. (1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 10 460,10 €

Montant attribué par la CeA : 2 093,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 209,30 €

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-014-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

DECIDE DE VERSER une subvention de 209,30 euros à M. Mickael RAPP, sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 2 : Maison sise 6 rue de Strasbourg 67860 BOOFZHEIM

Propriétaire : M. François SUTTER (6 rue de Strasbourg à BOOFZHEIM)

Rénovation d'une maison alsacienne datant du 18^{ème} siècle : Réfection de la toiture identique à l'existant, dépenses de sécurité du chantier, de couverture (dépose, repose et sous-couverture) et de zinguerie.

(1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 17 807,56 €

Montant attribué par la CeA : 3 562,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 356,20 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 356,20 € à M. François SUTTER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 3 : Maison sise 1 rue de l'Arbre 67230 HUTTENHEIM

Propriétaire : M. Mathieu FISCHER (1 rue de l'Arbre à HUTTENHEIM)

Rénovation d'une maison alsacienne d'avant 1900 : Travaux de charpente avec réfection du pignon et création d'auvents ; Réfection des miroirs au mortier de chaux.

(1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 20 329,50 €

Montant attribué par la CeA : 3 672,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 367,20 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 367,20 € à M. Mathieu FISCHER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 4 : Maison sise 8 rue de la Rebmath 67150 ERSTEIN

Propriétaire : Mme Claire MOCHAMPS (8 rue de la Rebmath à ERSTEIN)

Rénovation de la maison du bailli et prévôt d'Erstein construite en 1777 : Réalisation d'une étude des structures, reprise structurelle dans l'entrée, reprise et façonnage d'appuis de fenêtre, travaux de charpente en sous-oeuvre (lucarne et sous poutre du rez-de-chaussée). Remplacement, consolidation et entretien des appuis de fenêtre. Mise en œuvre d'une isolation chaux-chanvre. Travaux de toiture et mur extérieurs. Restauration de la clôture, du portail et du portillon. Lavage du muret et des toitures. (1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 74 383,34 €

Montant attribué par la CeA : 14 877,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 1 487,70 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 487,70 € à Mme Claire MOCHAMPS sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 5 : Maison sise 12 rue Jean Georges Abry 67150 ERSTEIN

Propriétaires : M. Guillaume FORGIARINI et Mme Joëlle DRENTEL (SCI CHNOUK)

(225 rue des Primevères à KOGENHEIM)

Rénovation d'une maison d'habitation à colombages située au centre de la ville : Pose et location d'un échafaudage, remplacement des menuiseries (porte, volets, fenêtres en bois), couverture en tuiles traditionnelles queue de castor et pose de zingueries, renforcement de la charpente, ravalement de façade. (1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 83 883,00 €

Montant attribué par la CEA : 16 777,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CEA) : 1 677,70 €

M. FORGIANIRI quitte la séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 677,70 € à la SCI CHNOUK sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

M. FORGIARINI rejoint la séance.

Dossier 6 : Maison sise 27 rue de Benfeld 67230 KERTZFELD

Propriétaire : Mme Daphné MACHACEK (5 rue de Sand à KERTZFELD)

Restauration d'une maison colombages du XVIIIe siècle. La charpente avait été rapiécée après la Seconde Guerre mondiale ce qui a conduit à des infiltrations d'eaux ayant abimé une partie des colombages et des planchers. Réfections des planchers en bois et réhabilitation de l'intérieur à l'identique du style et de la disposition des pièces (1 logement).

Montant de la dépense subventionnable : 132 171,97 €

Montant attribué par la CeA : 26 435,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 2 643,50 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 643,50 € à Mme Daphné MACHACEK sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 7 : Maison sise 9 rue Weiss 67860 BOOFZHEIM

Propriétaire : M. Stéphane SITTLER (19 rue des Frênes à HERBSHEIM)

Restauration d'un corps de ferme (Maison environ 300 ans + grange 124 ans). Aménagement cours, assainissement, pavage en galets du Rhin. Cette demande est faite pour les deux bâtiments (maison et grange)

Montant de la dépense subventionnable : 67 276,82 €

Montant attribué par la CeA : 13 456,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 1 345,60 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-014-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 345,60 € à M. Stéphane SITTLER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 8 : Maison sise 9 rue du Châtelet 67230 BENFELD

Propriétaire : M. Bastien SCHNELL (7 rue de l'Abreuvoir à SERMERSHEIM)

Restauration d'une maison alsacienne de 250 m² située au centre-ville historique de Benfeld en face du châtelain. Réfection de la charpente et remplacement des fenêtres. (1 logement)

Montant de la dépense subventionnable : 33 038,43 €

Montant attribué par la CeA : 6 608,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CEA) : 660,80 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 660,80 € à M. Bastien SCHNELL sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 9 : Maison sise 9 rue du Général Leclerc 67150 ERSTEIN

Propriétaire : M. Miguel PARDO (2 rue du Général Leclerc à ERSTEIN)

Restauration d'un balcon datant de 1906. Il s'agit de remettre en état un balcon dalle béton avec une balustrade en pierre dans une maison individuelle. L'objectif est de remettre en état et réparer les pierres existantes. Un maître peintre s'occupera des couleurs afin que tout soit identique.

Montant de la dépense subventionnable : 13 024,00 €

Montant attribué par la CeA : 2 605,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 260,50 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 260,50 € à M. Miguel PARDO sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 10 : Maison sise 12 rue du Château 67640 ICHTRATZHEIM

Propriétaire : M. Cédric TROESCH (1 rue des Noyers à FEGERSHEIM)

Rénovation complète d'une maison alsacienne du 18^{ème} siècle. Les murs et la charpente restent, tout le reste sera rénové aux normes actuelles.

Création d'ouverture, habillages métalliques, travaux intérieurs (les planchers), isolation des rampants de toiture.

Montant de la dépense subventionnable : 47 148,40 €

Montant attribué par la CeA : 9 430,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 943,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 943 € à M. Cédric TROESCH sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 11 : Maison sise 1 rue de l'Eglise 67150 BOLSENHEIM

Propriétaire : Mme Anne-Sophie OBER-LEYDER et M. Anthony LEYDER

(15 rue Principale 67150 BOLSENHEIM)

Rénovation d'une maison alsacienne avant 1900 :

Réhabilitation d'un bâtiment agricole avec création de deux logements sur 3 niveaux, avec l'objectif de conserver au maximum son authenticité. (Travaux de terrassement, d'assainissement, de gros œuvre, de charpente, de couverture, d'isolation, avec chauffage et Energies renouvelables)

Montant de la dépense subventionnable : 14 735,60 €

Montant attribué par la CeA : 2 948,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 294,80 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 294,80 € à Mme Anne-Sophie OBER LEYDER et M. Anthony LEIDER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Dossier 12 : Maison sise 3 rue du Général Vix 67230 SAND

Propriétaire : M. Marc Edouard LEBON (15 rue Principale 67230 SAND)

Rénovation d'une maison alsacienne datent de 1926 :

Remplacement de 16 fenêtres en bois de type alsacien et installation unité extérieure pour ballon thermodynamique.

Montant de la dépense subventionnable : 20 550,00 €

Montant attribué par la CeA : 4 110,00 €

Montant subvention CCCE (10% de la CeA) : 411,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable du 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 411 € à M. Marc Edouard LEBON sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA au titre du dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ».

Le tableau ci-dessous résume les subventions accordées dans le cadre de ces dispositifs :

NOM - PRENOM	COMMUNE	DELIBERATION CCCE		MONTANT SUBVENTION CCCE
DISPOSITIF SAUVEGARDE DU PATRIMOINE :				
Dossiers délibérés pour l'année 2023				41 483,36 €
Dossiers délibérés le 21/02/2024		21/02/2024	2024 - 032	5 286,98 €
Dossiers délibérés le 20/03/2024		20/03/2024	2024 - 047	3 267,00 €
Dossiers délibérés le 29/05/2024		29/05/2024	2024 - 095	5 138,32 €
Dossiers délibérés le 25/09/2024		25/09/2024	2024 -143	3 266,67 €
SCHNEE Gauthier	HINDISHEIM	20/11/2024	2025 -	1 633,50 €
DISPOSITIF SAUVEGARDE MAISON ALSACIENNE :				
RAPP Mickael	BOOFZHEIM	20/11/2024	2025 -	209,30 €
SUTTER François	BOOFZHEIM	20/11/2024	2025 -	356,20 €
FISCHER Mathieu	HUTTENHEIM	20/11/2024	2025 -	367,20 €
MOCHAMPS Claire	ERSTEIN	20/11/2024	2025 -	1 487,70 €
FORGIARINI Guillaume et DRENTEL Joëlle	ERSTEIN	20/11/2024	2025 -	1 677,70 €
MACHACEK Daphné	KERTZFELD	20/11/2024	2025 -	2 643,50 €
SITTLER Stéphane	BOOFZHEIM	20/11/2024	2025 -	1 345,60 €
SCHNELL Bastien	BENFELD	20/11/2024	2025 -	660,80 €
PARDO Miguel	ERSTEIN	20/11/2024	2025 -	260,50 €
TROESCH Cédric	ICHTRATZHEIM	20/11/2024	2025 -	943,00 €
OBER-LEYDER Anne-Sophie et LEYDER Anthony	BOLSENHEIM	28/01/2025	2025 -	294,80 €
LEBON Marc Edouard	SAND	28/01/2025	2025 -	411,00 €
			TOTAL (1)	70 733,13 €



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI	Quitte la séance pour le vote du dossier 5	•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-014-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-014-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-015

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 11

HABITAT – Versement des subventions dossiers « Pig'RENOV »

M. JEHL fait rappelle que le Programme d'Intérêt Général a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'associe à la CeA en amenant des financements complémentaires aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat pour améliorer le confort des logements des propriétaires et des locataires du parc privé.

Sont principalement ciblés les travaux suivants (concerne les propriétaires occupants, bailleurs et syndic de copropriété) :

- Travaux de lutte contre l'habitat indigne (occupé),
- Travaux lourds pour réhabiliter un logement très dégradé (vacant),
- Travaux de rénovation énergétique,
- Travaux d'autonomie.

L'ensemble vise à lutter contre la mise en location des passoires thermiques et à améliorer le confort des logements des propriétaires les plus modestes.

Dossier 1 : Maison sise 47 rue du Château 67640 ICHTRATZHEIM

Propriétaire : Mme Sophie GOEPP (47 rue du Château 67640 ICHTRATZHEIM)

Travaux : Isolation des combles + porte + PAC Air/Eau + ECS

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant de la dépense subventionnable :	28 590,66 €
Montant subventionné Anah :	28 590,66 €
Montant de la subvention Anah :	18 584,00 € (taux appliqué : 65 %)
Prime Sortie de passoire thermique :	1 500,00 €
Montant subventionné par la CeA :	28 575,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 000,00 € (taux appliqué : 7 %)
Montant subvention CCCE :	1 430,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 430,00 € à Mme Sophie GOEPP sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 2 : Maison sise 1 Impasse des Cerisiers 67150 NORDHOUSE
Propriétaire : Mme Marie Bernadette HATTERER (1 Impasse des Cerisiers 67150 NORDHOUSE)

Travaux : Isolation des combles + porte + PAC Air/Eau + ECS

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Travaux : Isolation des combles + plancher bas + PAC Eau/Eau + BET + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	42 874,42 €
Montant subventionné Anah :	42 874,42 €
Montant de la subvention Anah :	25 725,00 € (taux appliqué : 60 %)
Montant subventionné par la CeA :	42 874,42 €
Montant attribué par la CeA :	2 144,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 144,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 144 € à Mme Marie Bernadette HATTERER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 3 : Maison sise 9 rue de Cadouin 67230 OBENHEIM

Propriétaire : M. Albert PFISTER (9 rue de Cadouin 67230 OBENHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	38 250,58 €
Montant subventionné Anah :	38 250,58 €
Montant de la subvention Anah :	26 775,00 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	38 250,58 €
Montant attribué par la CeA :	1 913,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	1 913,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 913 € à M. Albert PFISTER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 4 : Maison sise 3 rue du Baron Meuziau 67230 HUTTENHEIM

Propriétaire : Mme Lucie HABERER (3 rue du Baron Meuziau 67230 HUTTENHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + plancher bas + PAC Air/Eau + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	68.473,48 €
Montant subventionné Anah :	68 473,48 €
Montant de la subvention Anah :	61 626,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant subvention CCCE : 2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Lucie HABERER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 5 : Maison sise 19 Rue Rohan 67230 BENFELD
Propriétaire : Mme Hélène EHRHARD (10 Faubourg du Rhin 67230 BENFELD)

Travaux : Isolation intérieure des murs + isolation des combles + rampants + plancher bas + menuiseries extérieures + chaudière bois + ECS + poêle bois

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	93 067,15 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	49 000,00 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Hélène EHRHARD sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 6 : Maison sise 2 rue de Lorraine 67150 GERSTHEIM
Propriétaire : Mme Monique AGBOTON (2 rue de Lorraine 67150 GERSTHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + plancher bas + PAC Air/Eau + BET + porte + VMC

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant de la dépense subventionnable :	66 254,55 €
Montant subventionné Anah :	66 254,55 €
Montant de la subvention Anah :	46 378,00 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Monique AGBOTON sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 7 : Maison sise 6 rue de Neudorf 67150 MATZENHEIM

Propriétaire : M. Jaouad CHAHRI (6 rue de Neudorf 67150 MATZENHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + rampants + plancher bas + PAC Air/Eau + ECS + porte et volets roulants

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	58 714,73 €
Montant subventionné Anah :	50 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	52 843,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Jaouad CHAHRI sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 8 : Maison sise 4 rue de Neunkirch 67860 FRIESENHEIM

Propriétaire : M. Vincent THOMANN (4 rue de Neunkirch 67860 FRIESENHEIM)

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des rampants + plancher bas + VMC + PAC Air/Eau + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	96 944,31 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	63 000,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Vincent THOMANN sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 9 : Maison sise 82 rue du Général De Gaulle 67150 ERSTEIN
Propriétaire : M. Van Tan NGUYEN (82 rue du Général De Gaulle 67150 ERSTEIN)

Travaux : Isolation intérieure des murs + plancher bas + menuiseries extérieures + PAC A/E + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	49 633,43 €
Montant subventionné Anah :	49 633,43 €
Montant de la subvention Anah :	39 707,00 € (taux appliqué : 80 %)
Montant subventionné CeA :	49 633,43 €
Montant attribué par la CeA :	2 482,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 482,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 482 € à M. Van Tan NGUYEN sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 10 : Maison sise 31 rue Principale 67230 DIEBOLSHEIM
Propriétaire : M. Mickael KUNTZMANN (31 rue Principale 67230 DIEBOLSHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + rampants + PAC Eau/Eau + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	64 226,21 €
Montant subventionné Anah :	64 226,21 €
Montant de la subvention Anah :	44 958,00 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Mickael KUNTZMANN sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 11 : Maison sise 35a rue de Daubensand 67230 OBENHEIM
Propriétaire : M. Jean-Claude SCHIRM (35a rue de Daubensand 67230 OBENHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + PAC Air/Eau + BET + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	66 617,35 €
Montant subventionné Anah :	66 617,35 €
Montant de la subvention Anah :	59 956,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Jean-Claude SCHIRM sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 12 : Maison sise 7a rue de Kertzfeld 67230 HUTTENHEIM
Propriétaire : M. Jacky RISCH (7a rue de Kertzfeld 67230 HUTTENHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + plancher bas + PAC Eau/Eau + BET + menuiseries extérieures + VMC

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	81 399,83 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	63 000,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Jacky RISCH sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 13 : Maison sise 2 rue de Strasbourg 67150 ERSTEIN
Propriétaire : Mme Yvette HERRMANN (2 rue de Strasbourg 67150 ERSTEIN)

Travaux : Isolation intérieure des murs + isolation des rampants + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant de la dépense subventionnable :	122 516,45 €
Montant subventionné Anah :	122 516,45 €
Montant de la subvention Anah :	67 731,30 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	5 000,00 € (taux appliqué : 10 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 3 décembre 2024,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Yvette HERRMANN sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 14 : Maison sise 42 rue du 1^{er} Décembre 67230 HUTTENHEIM
Propriétaire : M. Éric GAMPER (42 rue du 1^{er} Décembre 67230 HUTTENHEIM)

Travaux : Isolation des combles + plancher bas + PAC Eau/Eau + production ECS + menuiseries extérieures + VMC

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	52 188,07 €
Montant subventionné Anah :	52 188,07 €
Montant de la subvention Anah :	36 531,65 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Éric GAMPER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Dossier 15 : Maison sise 3 rue du Languedoc 67150 ERSTEIN

Propriétaire : M. Dogan BALO (3 rue du Languedoc 67150 ERSTEIN)

Travaux : Isolation des combles + plancher bas + PAC Eau/Eau + production ECS + menuiseries extérieures + VMC

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	85 157,80 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	63 000,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Dogan BALO sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 16 : Maison sise 40 rue des Prés 67150 NORDHOUSE

Propriétaire : Mme Céline GALL (40 rue des Prés 67150 NORDHOUSE)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	54 773,74 €
Montant subventionné Anah :	54 773,74 €
Montant de la subvention Anah :	49 296,37 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDER DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Céline GALL sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 17 : Maison sise 23 rue du Printemps 67150 ERSTEIN
Propriétaire : M.Guy WELO KASONGO (23 rue du Printemps 67150 ERSTEIN)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des rampants + menuiseries extérieures

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	40 272,64 €
Montant subventionné Anah :	40 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	32 000,00 € (taux appliqué : 80 %)
Montant subventionné CeA :	40 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 000,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 000,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 000 € à M. Guy WELO KASONGO sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 18 : Maison sise 12b rue de Huttenheim 67230 BENFELD
Propriétaire : Mme Aneslie AMOUSSOU (12b rue de Huttenheim 67230 BENFELD)

Travaux : Isolation intérieure des murs + rampants + menuiseries extérieures + PAC A/E + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	28 036,10 €
Montant subventionné Anah :	28 036,10 €
Montant de la subvention Anah :	22 428,88 € (taux appliqué : 80 %)

Reçu en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant subventionné CeA :	28 036,10 €
Montant attribué par la CeA :	1 402,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	1 402,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 1 402 € à Mme Aneslie AMOUSSOU sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 19 : Maison sise 6 rue des Bleuets 67230 ROSSFELD
Propriétaire : M. Jean-Jacques KUMPF (6 rue des Bleuets 67230 ROSSFELD)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + PAC Air/Eau + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	75 292,14 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	42 000,00 € (taux appliqué : 60 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Jean-Jacques KUMPF sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 20 : Maison sise 2 rue Principale 67860 FRIESENHEIM
Propriétaire : M. Maxime FRIEDRICH (2 rue Principale 67860 FRIESENHEIM)

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + PAC Air/Eau + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	63 847,10 €
Montant subventionné Anah :	63 847,10 €
Montant de la subvention Anah :	57 462,39 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Maxime FRIEDRICH sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 21 : Maison sise 2 rue Jean-Georges Abry 67150 ERSTEIN
Propriétaire : Mme Morgane MAHON (2 rue Jean-Georges Abry 67150 ERSTEIN

Travaux : Isolation extérieure des murs + menuiseries extérieures + PAC A/E + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	89 467,00 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	49 000,00 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CEA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CEA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Morgane MAHON sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA

Dossier 22 : Maison sise 1 rue des Vosges 67230 SERMERSHEIM
Propriétaire : Mme Maureen JEANGUIOT (4b rue Moyaux 67230 BENFELD)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des rampants + PAC Air/Eau + porte + volets roulants + VMC

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	74 953,74 €
Montant subventionné Anah :	70 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	63 000,00 € (taux appliqué : 90 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à Mme Maureen JEANGUIOT sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 23 : Maison sise 11 rue de Molières 67230 OBENHEIM
Propriétaire : M. Serge BOSTAETTER (1 rue de la Liberté 67114 ESCHAU)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des combles + rampants + plancher bas + porte + volets roulants + poêle

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	66.273,05 €
Montant subventionné Anah :	66.273,05 €

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20250306-2025-015-DE Date de télétransmission : 06/03/2025 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Montant de la subvention Anah :	46 391,14 € (taux appliqué : 70 %)
Montant subventionné CeA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CeA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Serge BOSTAETTER sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Dossier 24 : Maison sise 6 route de Lyon 67640 ICHTRATZHEIM
Propriétaire : M. Ercan DEMIR (6 route de Lyon 67640 ICHTRATZHEIM)

Travaux : Isolation extérieure des murs + isolation des rampants + plancher bas + menuiseries extérieures + VMC + PAC Air/Air + BET

Type d'intervention : Travaux de sortie de précarité énergétique

Montant de la dépense subventionnable :	91 395,76 €
Montant subventionné Anah :	55 000,00 €
Montant de la subvention Anah :	44 000,00 € (taux appliqué : 80 %)
Montant subventionné CEA :	50 000,00 €
Montant attribué par la CEA :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)
Montant subvention CCCE :	2 500,00 € (taux appliqué : 5 %)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie et Développement Durable le 28 janvier 2025,

DECIDE DE VERSER une subvention de 2 500 € à M. Ercan DEMIR sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CeA.

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions accordées dans le cadre de ce dispositif :

DISPOSITIF RENOV HABITAT :				
Dossiers délibérés pour l'année 2023				32 937,00 €
Dossiers délibérés le 21/02/2024		21/02/2024	2024 - 031	2 500,00 €
Dossiers délibérés le 20/03/2024		20/03/2024	2024 - 046	20 483,00 €
Dossiers délibérés le 25/09/2024		25/09/2024	2024 - 144	5 047,00 €
GOEPP Sophie	ICHTRATZHEIM	20/11/2024	2025 -	1 430,00 €
HATTERER Marie Bernadette	NORDHOUSE	20/11/2024	2025 -	2 144,00 €
PFISTER Albert	OBEINHEIM	20/11/2024	2025 -	1 913,00 €
HABERER Lucie	HUTTENHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
EHRHARD Héléna	BENFELD	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
AGBOTON Monique	GERSTHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
CHAHRI Jaouad	MATZENHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
THOMANN Vincent	FRIESENHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
NGUYEN Van Tan	ERSTEIN	20/11/2024	2025 -	2 482,00 €
KUNTZMANN Mickael	DIEBOLSHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
SCHIRM Jean-Claude	OBEINHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
RISCH Jacky	HUTTENHEIM	20/11/2024	2025 -	2 500,00 €
HERRMANN Yvett	ERSTEIN	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
GAMPER Eric	HUTTENHEIM	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
BALO Dogan	ERSTEIN	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
GALL Céline	NORDHOUSE	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
WEL KASONGO Guy	ERSTEIN	28/01/2025	2025 -	2 000,00 €
AMOUSSOU	BENFELD	28/01/2025	2025 -	1 402,00 €
KUMPF Jean-Jacques	ROSSFELD	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
FRIEDRICH Maxime	FRIESENHEIM	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
MAHON Morgane	ERSTEIN	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
JEANGUIOT Maureen	SERMERSHEIM	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
BOSTAETTER Serge	OBEINHEIM	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
DEMIR Ercan	ICHTRATZHEIM	28/01/2025	2025 -	2 500,00 €
			TOTAL (2)	117 338,00 €
			TOTAL (1 + 2)	188 071,13 €



Pour Extrait conforme
 Fait à BENFELD, le 03/03/2025
 Le Président
 Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
 067-200067924-20250306-2025-015-DE
 Date de télétransmission : 06/03/2025
 Date de réception préfecture : 06/03/2025

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250306-2025-015-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-016

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

**SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 12

DEVELOPPEMENT DURABLE – Adoption de la convention avec le PETR

M. le Président expose que la convention est d'une durée de deux ans (2025-2026) et a pour objet de définir les modalités par lesquelles la communauté confie au PETR, pour le périmètre de la Communauté, la gestion de certains services relevant de ses attributions en matière d'animation du territoire, en cohérence avec les actions mises en œuvre par le PETR à l'échelle de l'Alsace-Centrale.

Patrick BARBIER, Président du PETR a exposé les termes de la convention lors du dernier Bureau des Maires et Vice-Présidents.

Les services d'animation du territoire confiés par la communauté au PETR concernent :

- **L'animation du Projet Alimentaire Territorial**, en partenariat avec la Maison de la Nature, portant notamment sur des actions ciblées d'accompagnement telles celles portant sur le renouvellement du marché de restauration scolaire de la CCCE, la création d'une conserverie ou l'accompagnement à la transmission d'exploitations.
- **L'animation du dispositif LEADER**, notamment l'animation et la coordination du dispositif, le soutien administratif du Groupe d'Action Local (GAL), l'accompagnement des porteurs de projets, l'information et la communication concernant le dispositif. Cette collaboration fait l'objet d'une convention spécifique.
- **L'animation en matière de conseil à la rénovation énergétique**, notamment :
 - La mise en œuvre du dispositif de Service Public pour la Rénovation de l'Habitat (SPRH) visant à la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés. Le PETR et la Communauté ont chacun signé une convention avec la CeA. Néanmoins, les services de la Communauté et du PETR collaboreront pour faciliter les actions d'animation et d'accompagnement dans un objectif d'aide et de soutien mutuel.
- **L'animation d'actions en matière de mobilité** telles que la manifestation « Ville En Selle »

La Communauté, sous réserve de l'accord du PETR, pourra lui confier d'autres services relevant de leurs attributions par voie d'avenant à la présente convention.

Gouvernance :

S'agissant d'un renouvellement de la précédente convention, sont maintenus les représentants suivants (quatre sièges à titre consultatif au Bureau) :

1. Marianne HORNY-GONIER
2. Julien KOEGLER
3. Jean-Pierre ISSENHUTH
4. Stéphane SCHAAL

Modalités financières :

La communauté contribue au financement des actions désignées à l'article 2 de la présente convention, selon un budget prévisionnel annuel adopté concomitamment avec la fiche annuelle de mise en œuvre des actions mentionnée à l'article 2 ci-dessus par les bureaux de la communauté et du PETR.

La contribution de la communauté est calculée sur la base d'un ratio correspondant à la moyenne de la proportion de la population communautaire par rapport au périmètre de l'Alsace centrale et de la proportion de la somme des bases d'imposition par rapport à la somme de ces bases pour les communautés de l'Alsace centrale et sur les thématiques concernées par la communauté.

La contribution de la communauté est versée au vu du titre de recettes correspondant établi par le PETR.

La contribution due au titre de l'année 2025 s'élève à 31 548,51 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

OUI l'exposé de M. le Président,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2025,

Vu la convention proposée pour la période 2025-2027,

Vu le montant de la contribution de la Communauté de Communes au titre de l'année 2025 s'établissant à 31 548 ,51 €,

APPROUVE la convention 2025-2027 avec le PETR,

AUTORISE le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document technique ou administratif nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CONFIRME la désignation des représentants suivants au PETR :

1. Marianne HORNY-GONIER
2. Julien KOEGLER
3. Jean-Pierre ISSENHUTH
4. Stéphane SCHAAL



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		

28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-017

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 13

TOURISME – Adoption d'un avenant n°1 à la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme du Grand Ried portant augmentation du montant de la subvention

M. KOEGLER expose qu'adoptée par délibération du 18 décembre 2023 par les Communautés de Communes du Canton d'Erstein (CCCE) et du Ried de Marckolsheim (CCRM), la convention d'objectifs définit les objectifs et missions de l'Office de Tourisme du Grand Ried (OTGR) ainsi que les moyens (subvention) alloués annuellement à cette entité pour y parvenir.

A la demande du Président de l'Office de Tourisme, les Présidents des Communautés de Communes du Canton d'Erstein et du Ried de Marckolsheim, réunis le 9 décembre 2024, ont consenti à proposer la révision de la subvention allouée à cette entité aux deux assemblées communautaires, par la mise à jour des données démographiques et la revalorisation du coefficient coût/habitant. À l'issue de cette révision, le coefficient fixé a été porté de 6,6 à 6,7 €/habitant, ce qui, compte tenu de la population établie par l'INSEE pour l'année 2021 au sein de la Communauté de Communes, équivaut à un montant de 326 129 € et 137 999€ pour la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Pour ce qui concerne la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, il est proposé de faire évoluer sa subvention pour 2025, d'un montant de 319 125€ à 326 129€, soit une hausse de 7 004 €.

M. Christophe BREYSACH quitte la séance.

Mmes Florence SCHWARTZ, Monique HEILBRONN, Annette WAGNER ainsi que MM. Fernand WILLMANN, et Pascal NOTHISEN quittent la séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KOEGLER,

Vu l'Ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification du régime des libertés consenties aux associations, fondations et congrégations, de certaines déclarations administratives incombant aux associations, et modification des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels ;

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'article 1er du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'arrêté NOR PRMX0609605A du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la délibération n°2023-173 approuvant la convention d'objectifs 2024-2026 liant l'Office de Tourisme du Grand Ried - Association pour le Tourisme dans le Grand Ried aux Communautés de Communes du Canton d'Erstein et du Ried de Marckolsheim ;

Vu la délibération n°2024-185 portant adoption de la convention de financement de l'OTGR établie au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant qu'au regard de la mise à jour des données démographiques ainsi que de la revalorisation du coefficient coût/habitant consentie par les parties, le montant de la subvention octroyé à l'Office de Tourisme du Grand Ried doit être modifié ;

APPROUVE l'avenant n°1 à la Convention d'Objectifs 2024 -2026 portant augmentation du montant de la subvention annexé à la présente délibération pour l'année 2025 ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant susvisé ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		

7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH	<i>A quitté la séance</i>			
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN				
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN			
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN				
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ				
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER				

54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN				
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			49	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-018

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 14

TOURISME – Adoption d'un avenant n°1 à la convention financière de l'Office de Tourisme du Grand Ried portant augmentation du montant de la subvention

M. KOEGLER expose qu'en complément de la convention d'objectifs, une convention financière doit être adoptée tous les ans. Celle pour 2025 a été adoptée par délibération n°2024-185 du Conseil Communautaire du 18 décembre 2024.

A la demande du président de l'office de tourisme, les présidents des Communautés de Communes du Canton d'Erstein et du Ried de Marckolsheim, réunis le 9 décembre 2024, ont consenti à proposer la révision de la subvention allouée à cette entité aux deux assemblées communautaires, par la mise à jour des données démographiques et la revalorisation du coefficient coût/habitant. À l'issue de cette révision, le coefficient fixé a été porté de 6,6 à 6,7 €/habitant, ce qui, compte tenu de la population établie par l'INSEE pour l'année 2021 au sein de la Communauté de Communes, équivaut à un montant de 326 129 € et 137 999€ pour la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Pour ce qui concerne la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, il est proposé de faire évoluer sa subvention pour 2025, d'un montant de 319 125€ à 326 129€, soit une hausse de 7 004 €.

Mmes Florence SCHWARTZ, Monique HEILBRONN, Annette WAGNER ainsi que MM. Fernand WILLMANN, et Pascal NOTHISEN ont quitté la séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KOEGLER,

Vu l'Ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification du régime des libertés consenties aux associations, fondations et congrégations, de certaines déclarations administratives incombant aux associations, et modification des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels ;

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi N°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'article 1er du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'arrêté NOR PRMX0609605A du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la délibération n°2023-173 approuvant la convention d'objectifs 2024-2026 liant l'Office de Tourisme du Grand Ried - Association pour le Tourisme dans le Grand Ried aux Communautés de Communes du Canton d'Erstein et du Ried de Marckolsheim ;

Vu la délibération n°2024-185 portant adoption de la convention de financement de l'OTGR établie au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant qu'au regard de la mise à jour des données démographiques ainsi que de la revalorisation du coefficient coût/habitant consentie par les parties, le montant de la subvention octroyé à l'Office de Tourisme du Grand Ried doit être modifié ;

APPROUVE l'avenant n°1 à la Convention Financière 2025 portant augmentation du montant de la subvention annexé à la présente délibération ;

INSCRIT les crédits nécessaires au budget principal 2025 ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 susvisé ainsi que tout document y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUYOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN				
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN			
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN				

43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ				
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER				
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN				
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			50	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-019

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

**SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 15

CULTURE – Adoption du deuxième Contrat Territorial de Lecture entre la DRAC Grand Est et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein 2025-2027

M. KOEGLER expose qu'un premier CTL couvrant la période 2022-2024 a permis de poser les bases du réseau des médiathèques, de l'accompagnement des bibliothèques du territoire et plus globalement de l'animation du territoire en termes de lecture publique.

Ce deuxième CTL sur les années 2025-2027 vise à consolider le réseau de lecture publique sur le territoire en développant l'intégration et l'accompagnement des bibliothèques municipales.

Cinq actions sont définies dans le deuxième CTL :

1. Edition d'un guide du lecteur actualisé avec la réouverture de Rhinau (déjà effectué)
2. Redéploiement des missions de la chargée de réseau intégralement sur l'accompagnement des bibliothèques municipales qui seront ajoutées à la navette de circulation des documents.

Concernant le développement de l'intégration des bibliothèques municipales. Le scénario validé est celui d'une continuation du fonctionnement municipal tout en ouvrant la possibilité aux lecteurs qui le souhaitent de bénéficier en plus des services des médiathèques intercommunales sur la base d'un tarif réduit. Cette proposition fournit un double avantage :

- Offrir la possibilité aux usagers de bénéficier pour un tarif avantageux de tous les services intercommunaux
 - Contribuer à la pérennisation et à la valorisation des bibliothèques municipales. Bibliothèques de proximité qui demeurent le premier interlocuteur pour leurs usagers et le lien privilégié entre ceux-ci et le réseau intercommunal.
3. Pérennisation de l'évènement annuel fédérateur autour du livre : le « Bib'Fescht ».
 4. Expérimentation en EAC (Education Artistique et Culturelle) vers la petite enfance.

5. Expérimentation en EMI (Education aux Media et à l'Information)

Suivi du CTL

Constitution d'un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an avec des élus de la CCCE, le conseiller livre de la DRAC, des représentants de la bibliothèque d'Alsace, des professionnels des bibliothèques, des représentants des affaires culturelles.

Engagements et dispositions financières

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein et les services de l'État s'engagent à mettre en œuvre les actions définies dans le présent contrat pour un montant total réparti sur les trois ans de :

Part CCCE : 96 900 €	(62%)
Part Etat : 58 200 €	(38%)
TOTAL : 155 100 €	(100%)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KOEGLER,

ADOpte le deuxième Contrat Territoire Lecture avec la DRAC Grand Est pour la période 2025-2027 d'un coût total de 96 900 € à la charge de la Communauté de Communes,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit contrat et tout acte y afférent.



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		

43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-020

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

**SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 16

CULTURE – Fixation du montant de la récompense au bénéfice du lauréat du Prix Paragraphe 2024

M. KOEGLER expose que depuis 2022, le Prix Paragraphe a été mis en place comme un prix littéraire sur le territoire.

Modalités de désignation du lauréat du Prix Paragraphe 2024

Les voies de vote : voie numérique ou papier dans les médiathèques et bibliothèques de la CCCE.

Les votes des lecteurs étaient ouverts jusqu'au 30 septembre 2024.

- Le montant de la récompense pour le lauréat est proposé à 300 €.
- Désignation de la lauréate du Prix Paragraphe 2024

Les résultats (93 votants) :

Julie Héraclès : 8,6
Anthony Passeront : 8,0
Morgane Alves : 7,8
Andrey Brière : 7,6
Fanta Dramé : 7,4
Laura Poglioli : 7,3
Cendrine Nougé : 6,9
Charlotte Monsarrat : 6,7

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'exposé de M. KOEGLER,

Vu le résultat du décompte des voix,

FIXE le montant de la récompense à 300 €

DECIDE DE VERSER ce montant de 300 € à Julie Héraclès, lauréate



Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 03/03/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maike DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		

20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN		•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI	Pouvoir à Mme HEILBRONN	•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		
43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélien STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	00	00
			Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2025-021

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 12
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 08
Nombre de conseillers présents : 48

SÉANCE DU
MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

POINT 17

**REGIE DES DECHETS MENAGERS – Collecte et transports des déchets ménagers et assimilés –
Relance suite à procédure déclarée sans suite : décision d'attribution à l'entreprise SUEZ**

M. JEHL expose :

Objet du marché public

- Le marché de service 20AOS02 concernant la Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés arrivera à échéance au 1er mars 2025.
- Au regard du montant estimatif de ce nouvel accord-cadre, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Retour de la consultation :

- La date de retour des offres a été fixée au 16 décembre 2024.
- Deux offres ont été remises par : l'entreprise SUEZ NORD EST et l'entreprise ALSACIENNE DE PROPRETE.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250227-21-DE
Date de télétransmission : 27/02/2025
Date de réception préfecture : 27/02/2025

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

OUI l'expose de M. JEHL,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 janvier 2025,

EMET un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise SUEZ,

AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer le marché 24AOS20 pour un montant estimatif annuel de 355 544,00 € HT et tout document y afférant

Pour Extrait conforme
Fait à BENFELD, le 27/02/2025
Le Président,
Stéphane SCHAAL



The seal is circular with the text "Communauté de Communes du Canton d'Estern" around the top and "67230 Benfeld" at the bottom. The center features a coat of arms with a star and a figure.

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
1	Bruno BARTHELME		•		
2	Françoise BETZ		•		
3	Brigitte BIMBOES	Pouvoir à Bruno BARTHELME	•		
4	Caroline BRAUN		•		
5	Philippe BRAUN		•		
6	M.-Thérèse BREGAND	Pouvoir à Daniel KOEHLER	•		
7	Jean-Jacques BREITEL		•		
8	Christophe BREYSACH		•		
9	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
10	Céline CONTAL		•		
11	Maïke DELOULE-HAMM	Absent excusé			
12	Benoît DINTRICH		•		
13	Caroline ECKENFELDER		•		
14	René EGGERMANN		•		
15	Stanis EKMAN	Pouvoir à M. SCHAAL	•		
16	Audrey FRINDEL		•		
17	Guillaume FORGIARINI		•		
18	Christian FOUGOU		•		
19	Nathalie GARBACIAK		•		
20	Grégory GILGENMANN		•		
21	Patrick GIRARD		•		
22	Stéphanie GUIMIER		•		
23	Monique HEILBRONN	Pouvoir à M. KLETHI	•		
24	Claude HERTRICH	Pouvoir à M. DINTRICH	•		
25	Martine HEYM		•		
26	Marianne HORNY-GONIER		•		
27	Marthe HURTER		•		
28	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
29	Vincent JAEGLI		•		
30	Steve JECKO	Absent			
31	Laurent JEHL		•		
32	Marie-Berthe KERN		•		
33	Audrey KISTNER		•		
34	Éric KLETHI		•		
35	Jean-Jacques KNOPF		•		
36	Julien KOEGLER		•		
37	Daniel KOEHLER		•		
38	Françoise KOPFF-HUBER	Pouvoir à Mme HEYM	•		
39	Anne-Marie LUTZ		•		
40	Isabelle MISME		•		
41	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
42	Pascal NOTHISEN		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20250227-21-DE
Date de télétransmission : 27/02/2025
Date de réception préfecture : 27/02/2025

43	Jean-Marie ROHMER	Pouvoir à Céline CONTAL	•		
44	Philippe ROME		•		
45	Stéphane SCHAAL		•		
46	Rémy SCHENK		•		
47	Denis SCHULTZ		•		
48	Florence SCHWARTZ		•		
49	Alain STENGER		•		
50	Aurélie STORCK	Pouvoir à Alain STENGER	•		
51	Christian STRIEBEL		•		
52	Anny SUR-RIEGEL		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Adrien WELSCH		•		
56	Fernand WILLMANN		•		
57	Jacky WOLFARTH		•		
58	Florence ZEYSSOLFF		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS			56	0	0
			Vote pour	Vote contre	Abstention